

- Destinataires – aux compagnies de l'ASA soumises à la LAA et aux autres assureurs LAA
- aux directeurs des sinistres des compagnies membres de l'ASA
  - aux responsables en matière de responsabilité civile des compagnies membres de l'ASA
  - aux membres de la commission Maladie complémentaire
  - aux membres du groupe de travail Évaluation du risque médical
  - aux membres de la commission de droit et politique sociale
  - aux membres du groupe de travail Dommage corporel et réinsertion
  - aux responsables des médecins-conseils des assureurs privés
  - aux anciens participants

Nous vous remercions de transmettre cette invitation aux personnes potentiellement intéressées.

Zurich, le 7 mars 2022

## **Invitation au congrès sur les dommages corporels 2022**

Madame, Monsieur,

Au nom du groupe de travail Dommages corporels et réintégration (GT DC RE), nous avons le plaisir de vous inviter au prochain congrès sur le droit des personnes qui se déroulera sur les bords du lac des Quatre-Cantons :

**lundi 29 et mardi 30 août 2022 à l'hôtel Seeburg à Lucerne**

Cette année encore, les discours ainsi que les débats, toujours passionnés, seront traduits en simultané de l'allemand vers le français et inversement.

Vous trouverez en pièce jointe le programme du congrès et le détail des différents thèmes qui y seront abordés.

Vous pouvez vous inscrire au congrès directement sur notre site sous le lien suivant :

**[www.svv.ch/fr/congres-dommages-corporels-2022](http://www.svv.ch/fr/congres-dommages-corporels-2022)**

**Les participantes et les participants sont priés de réserver leur chambre directement auprès de l'hôtel de leur choix.** Le contingent de chambres est limité et n'est retenu que jusqu'au **30 avril 2022**.

Hôtel Seeburg (lieu où se déroule le congrès)

Seeburgstrasse 61, 6006 Lucerne

Prix par chambre 192 CHF (taxe de séjour en sus)

e-mail : mail@hotelseeburg.ch

Téléphone : +41 41 375 55 55

Hotel Beau Séjour (10 min. en bus)

Haldenstrasse 53, 6006 Lucerne

Prix par chambre 150 CHF (taxe de séjour en sus)

e-mail : info@beausejourlucerne.ch

Téléphone : +41 41 410 16 81

**Lors de votre réservation, veuillez indiquer le code « ASA/SVV ».**

Nous passerons la soirée ensemble au Sunset Club Bar : situé juste en face de l'hôtel, il bénéficie d'un emplacement magique directement sur le lac. Nous nous régalerons de délicieuses grillades dans une ambiance méditerranéenne et un décor des plus impressionnants.

Les frais forfaitaires d'inscription au congrès s'élèvent à 800 CHF pour les collaborateurs de nos compagnies membres et à 960 CHF pour les autres ; ils doivent être acquittés avant la tenue du congrès. Ils comprennent les documents, les repas pour les deux jours, les services d'interprétation simultanée ainsi que la soirée de grillades sur les bords du lac. Les frais d'hébergement sont en sus et doivent être réglés directement auprès de l'hôtel. Comme les années précédentes, une tenue vestimentaire décontractée est de mise pour toute la durée du congrès, y compris pour la soirée.

Toute inscription est définitive. Vous avez naturellement la possibilité de proposer votre place à un tiers si vous deviez avoir un empêchement de dernière minute (veuillez simplement informer l'ASA et l'hôtel en conséquence). Nous vous prions de noter que la réservation à l'hôtel et l'inscription au congrès sont indépendantes et doivent être effectuées séparément.

Barbara Guggisberg se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions :  
barbara.guggisberg@svv.ch

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir les 29 et 30 août prochains au congrès sur le droit des personnes à Lucerne, nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Association Suisse d'Assurance ASA



**Patrizio Pelliccia**

Chargé des sinistres et de la médecine des assurances